



FICHE INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL 2026
Qui se déroulera à la
Cité Internationale de la Langue Française, Château de Villers-Cotterêts



© Yann Morel

- DU SAMEDI 05 DECEMBRE AU DIMANCHE 06 DECEMBRE 2026 ☐
- DU SAMEDI 12 DECEMBRE AU DIMANCHE 13 DECEMBRE 2026 ☐
- DU SAMEDI 19 DECEMBRE AU DIMANCHE 20 DECEMBRE 2026 ☐

A NOUS RETOURNER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Raison sociale / enseigne :

Prénom : Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

Produits proposés à la vente(merci de nous faire un descriptif des produits proposés) :

.....
.....
.....

Les documents suivants sont à fournir avec la fiche d'inscription :

- Photocopie de la carte d'identité,
- Photocopie de l'extrait Kbis de moins de 3 mois ou carte professionnelle,
- Photocopie de votre attestation d'assurance de responsabilité civile.

Modalités du Marché de Noël :

Horaires ouverture public :

Le Samedi : de 10H00 à 18H30 SAUF le samedi 19 décembre ouverture jusqu'à 21H00

Le Dimanche : de 10H00 à 18H30



Horaires montage / démontage :

Installation : le vendredi de 17H30 à 19H30 OU le samedi de 07H30 à 09H30 (merci de nous indiquer votre choix).

L'accès au site en véhicule se fera par l'accès livraisons 1, situé impasse du marché.

Tout exposant devra décharger, puis stationner son véhicule à l'extérieur de l'enceinte du château et revenir à pied pour installer son stand.

Avez-vous besoin d'accéder avec un véhicule ? Si oui merci de nous préciser la plaque d'immatriculation de votre véhicule.

Démontage : Le dimanche de 18H30 à 20H00

Matériel mis à disposition chaque week-end :

Superficie du stand (sous tente) : 3M X 3M

2 chaises

2 tables de 2.20M sur 0.70M

Une alimentation électrique sera fournie, merci de lister les petits appareillages (TPE, téléphone, etc) et appareils que vous souhaitez brancher ainsi que leur puissance.

Le tarif est de 100.00 TTC pour deux jours (tarif 2026) pour un stand sous barnum ou chalet, **règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public, à remettre avec le dossier d'inscription.**

Un chèque de caution de 300 € par week-end, à l'ordre du Trésor Public, vous sera demandé, à verser dès l'inscription.

Il est impératif de nous préciser si du gaz sera utilisé lors de votre participation. Il est interdit d'allumer des flammes sur le stand (type bougies...).

Dégustation sur le stand :

☐ OUI ☐ NON

Demande autorisation temporaire d'ouverture d'un débit de boissons (le formulaire sera envoyé sur demande).

☐ OUI ☐ NON

L'organisateur attribuera les places en fonction des critères suivants :

Produits du terroir,

Produits d'artisanat ou de décoration de Noël, en lien avec les fêtes de fin d'année.

Je m'engage à respecter les conditions d'inscription.

Date :

Signature :

Documents à retourner :

Service Vie Associative et Cérémonies

03, rue de l'Hôtel de Ville

02600 VILLERS-COTTERÊTS

accueil-association@mairie-villerscotterets.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par le service accueil-associations de la ville de Villers-Cotterêts. Vos données ne seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont collectées pour la seule finalité présentée dans ce formulaire, à savoir l'enregistrement des inscriptions à l'édition 2026 du Marché de Noël. Et à destination uniquement des services municipaux. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous estimez que vos droits ne sont cependant pas respectés, vous disposez également du droit à déposer une réclamation ou une plainte auprès de la CNIL, autorité de contrôle dans le domaine de la protection des données à caractère personnel ou de contacter le délégué à la protection des données mutualisé de la ville de Villers-Cotterêts.



CONDITIONS DE PARTICIPATION AU MARCHE DE NOËL 2026

Article 1 : OBJET

Le Marché de Noël est un marché ayant vocation à proposer aux visiteurs des articles spécifiques pour les fêtes de fin d'année.

Article 2 : LIEUX CONCERNES

Le Marché de Noël se tient à la Cité Internationale de la Langue Française, Château de Villers-Cotterêts, dans le jardin de la Reine.

Article 3 : TYPES DE PRODUITS PROPOSES

Seuls les stands proposant à la vente majoritairement des produits du terroir, d'artisanat ou de décorations de Noël pourront être admis.

Article 4 : CONDITIONS POUR DEMANDER UN EMPLACEMENT

Les commerçants désirant établir un stand au Marché de Noël, devront transmettre rempli le formulaire prévu à cet effet le plus rapidement possible et produire une copie de leur carte d'identité. Les commerçants professionnels devront communiquer leur numéro de SIRET 2026, KBIS 2026 ou attestation MSA 2026 et une attestation d'assurance professionnelle. Les candidatures sont à remettre ou à envoyer en Mairie.

Article 5 : ADMISSION A PARTICIPER AU MARCHE DE NOËL

Les formulaires complets seront numérotés par ordre d'arrivée.

C'est seulement si des places restaient disponibles une fois que tous les stands répondant à ces critères auront été positionnés, que des stands proposant des produits n'y répondant pas pourront être admis.

Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne pourra stationner pendant la durée de la manifestation dans la zone réservée à la manifestation. Les véhicules seront stationnés à l'extérieur de la Cité.

Article 6 : ANIMATION

Le Marché de Noël étant un événement festif en prévision des fêtes de fin d'année, des animations y seront organisées, certaines seront déambulatoires, d'autres localisées à des endroits précis. Le bruit, les attroupements ou contraintes diverses qu'elles entraîneront ne sauraient être reprochés de quelque manière à la collectivité organisatrice et ses représentants.

Article 7 : ATTRACTIVITE DU STAND

Il revient à la charge du participant d'apporter de l'attractivité à son stand, en y apposant des décorations sur le thème de Noël. Chaque stand devra être décoré **sans utiliser d'anglicisme, ni d'images générées par l'IA.**

Article 8 : AVERTISSEMENT

La dépose d'un formulaire de demande de place emporte l'acceptation totale du présent document.

Nom et Prénom :

Le :

Signature